



PORTES D'ACIER

La porte d'acier « Celco Lor », peinte blanche en usine, est garantie pour une période de **DIX (10) ANS** contre les dommages causés par des déformations majeures tels que l'affaissement, le gonflement, la torsion ou les perforations dues à la corrosion (excluant la rouille pouvant survenir à la suite d'ouverture pratiquée dans le panneau de porte).

Un gauchissement égal ou inférieur à 1/4" ou 6 mm ne constitue pas un défaut au sens de la présente garantie. L'installation d'une contre porte annule automatiquement la garantie.

La garantie n'est pas valide sur toute porte d'acier peinte d'une couleur foncée.

La porte réparée, remplacée ou créditée sera garantie pour la période à écouler sur la garantie originale.